

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1583

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 54

I. – À l’alinéa 84, supprimer les mots :

« sans délai ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.